



L'ÉDITO

A la reprise de la ferme en 2007, celle-ci ne comptait que des brebis laitières dont le plus gros du troupeau produisait du lait à contre saison, une ration basée sur le foin, les céréales de la ferme ainsi que sur un aliment « tout compris ».

Au fil du temps, des remises en questions régulières et des expériences partagées avec le CIVAM, la ferme a bien changé : j'ai appris le « mange ton herbe », les brebis laitières cohabitent avec brebis et vaches allaitantes, tout comme la fromagerie qui va accueillir un atelier de crêpes /galettes.

Cette petite ferme de 20ha est en constante évolution à l'image du CIVAM AD 49. Quatre nouveaux axes qui prennent bien soin des femmes et hommes qui animent nos fermes (groupe femmes en agriculture, accompagnement des agriculteurs fragilisés vers l'autonomie), ainsi que de l'environnement qui entoure celles-ci (projet pastoralisme et accompagnement vers les systèmes herbagers sur bassin versant du Ribou) complètent les missions actuelles.

Afin de couvrir nos gourmands besoins en formations, accompagnements et promouvoir nos convictions, l'équipe salariée compte maintenant 5 membres avec des missions redistribuées, et comme pour marquer le coup de ce CIVAM qui bouge, le comité de rédaction de notre « lettre d'info » vous propose « l'écho des fermes du Civam », toujours sympathique et encore plus proche de nos fermes.

Yohann BURET
Administrateur du CIVAM

SOMMAIRE

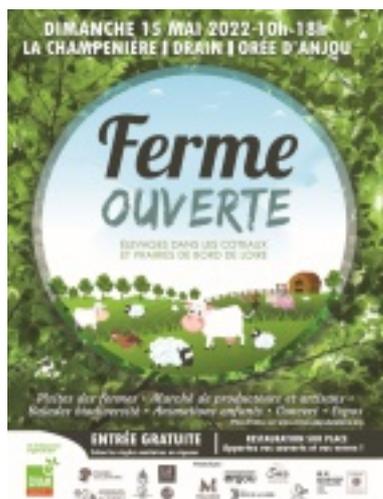
Actualités du CIVAM AD 49	2
Actualités des groupes	4
Nouvelles des pâtures	5
Comprendre son sol pour adapter ses pratiques	6
Le groupe ovin chez nos voisins	9
Le voyage d'études du groupe porc dans le Gers	10

A VOS AGENDAS ! ASSEMBLEE GENERALE DU CIVAM LE 15 MARS

La matinée sera dédiée à l'Assemblée Générale statutaire. Au programme de l'après-midi, un temps de partage créatif de ce que vous vivez sur vos fermes et au sein du CIVAM, au travers de ce que chacun.e apporterait : un texte, un objet, un dessin, une photo, un élément naturel...

L'invitation est jointe à ce courrier. Que vous soyez adhérent.e au CIVAM ou que vous participiez à ses actions, pensez à vous inscrire avant le 9 mars à ce temps fort de la vie associative.

FERME OUVERTE DU CIVAM : REPORTÉE AU 15 MAI 2022 !



Événement fort de la vie du CIVAM AD 49, la Ferme Ouverte prévue à l'origine le 12 septembre 2021 avait été reportée à cause du contexte sanitaire. Elle aura lieu finalement le dimanche 15 mai 2022.

Réservez la date dès à présent !

Le lieu et le programme n'ont pas changé : Didier Brouard, François et Blandine Coueffé nous accueillent sur leurs fermes à La Champenière, à Drain (commune nouvelle d'Orée d'Anjou), tout à l'ouest du département. La journée sera rythmée par des visites des fermes, des balades à la découverte de la biodiversité, un marché de producteurs-rices et artisan-es, un village associatif, un espace forum sur les enjeux agricoles, un concert en fin de journée, avec bien sûr restauration sur place le midi et buvette.

Rappelons les partenaires qui s'associent au CIVAM pour l'organisation : Théâtre de l'Èvre, CCFD Terre Solidaire, Terre de Liens, Passeurs de Terre, AMAP des 4 vents. Merci à eux !

N'hésitez pas à inviter vos amis, famille, voisins ! Il y aura besoin de bénévoles, un appel sera lancé prochainement.

ACCOMPAGNEMENT CONCERTÉ D'AGRICULTEURS EN SITUATION DIFFICILE : LE CIVAM 49 REJOINT LE PROJET ACCORDAÉ

Les CIVAM accompagnent des agriculteurs-ices vers des systèmes plus économes et autonomes. De son côté, Solidarité Paysans accompagne des agriculteurs-ices qui traversent des situations difficiles. Les liens existent déjà entre nos réseaux, au national comme en Maine-et-Loire, avec des bénévoles ayant un pied dans chacune des deux structures.

Récemment, ces liens se renforcent : il y a 1 an est né le projet ACCORDAÉ (Accompagnement CONcerté pour réduire les Difficultés par une agriculture Autonome et Économe), qui rassemble 7 équipes locales Solidarité Paysans et CIVAM en Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Auvergne. L'objectif d'ACCORDAÉ est de croiser nos méthodes et nos cultures pour étudier dans quelle mesure il est possible d'accompagner les agriculteurs-ices en situation difficile vers la (re)conquête de leur autonomie de décision, et quand c'est possible et souhaité par l'agri, vers une agriculture plus économe. Enthousiastes et convaincus de l'intérêt de travailler davantage ensemble, nous CIVAM AD 49 et Solidarité Paysans 49 avons rejoint l'aventure courant 2021.

En Maine-et-Loire comme ailleurs, nous allons ainsi mener de façon concertée des accompagnements d'agriculteurs en situation difficile, que la demande vienne de l'un ou l'autre de nos réseaux. Les rencontres régulières avec les partenaires d'ACCORDAÉ permettront de construire ensemble ces méthodes d'accompagnement et d'étudier ce que ces accompagnements produisent en termes d'évolutions chez les personnes, sur les fermes et pour tous les acteur.rices du projet. Nous bénéficierons de l'éclairage de deux ergonomes du travail d'Inraé, une psychologue du travail, un psychologue clinicien et un animateur évaluation.

Pourront aussi avoir lieu en Maine-et-Loire des formations pour que chacun.e puisse mieux repérer les signaux traduisant des difficultés sur son exploitation ou celle de ses voisins, et comment réagir dans ce cas.

ACCORDAÉ s'amorce pour une durée d'au moins 4 ans, nous aurons l'occasion d'en reparler dans cette lettre d'infos, dans les groupes CIVAM ou au cours des moments de vie associative !

Contact : lucien.jallot@civam.org

PROJET PASTORALISME : UNE PREMIERE RENCONTRE ENCOURAGEANTE



Brebis de Bérenger Arnould,
sur la réserve du Pont-Barré
(photo : Les 2 Roux de la Loire)

Jeudi 3 février après-midi a eu lieu la toute première rencontre du nouveau groupe "pastoralisme" du CIVAM. Sept porteurs et porteuses de projets étaient présents afin de structurer ensemble les objectifs du groupe. Le collectif a affirmé sa volonté de participer à un projet territorial alliant entretien des milieux, biodiversité et production agricole. Il a été question de mutualisation (partage de temps de travail, achat de matériel) et de coordination

(harmonisation du prix de prestations, visibilité). Les outils juridiques du pastoralisme que sont l'Association Foncière Pastorale (AFP) et le Groupement Pastoral (GP) ont également été évoqués. L'ambition de 2022 : aller visiter les acteurs d'un territoire ayant mis en oeuvre en projet pastoral afin de s'en inspirer.

La prochaine rencontre aura lieu en mai, le but sera de caractériser la ressource dans le temps et l'espace afin de mieux connaître le territoire et d'esquisser les contours de systèmes pastoraux possibles. Que vous soyez porteur.euse de projet ou éleveur.se intéressé.e par le sujet, vous êtes bienvenu.e !

Contact : clemence.robson@civam.org

RETOUR SUR LA SOIRÉE- DISCUSSION " ÊTRE AGRICULTRICE AUJOURD'HUI "

Le 13 décembre dernier, une quarantaine de personnes ont assisté à la projection de la pièce de théâtre réalisée par le groupe femmes du Civam 44. Pour l'occasion, Tiphaine (l'animatrice du groupe) est venue accompagnée de Mathilde et Annie, deux agricultrices de ce collectif pour témoigner de leur expérience.

Cette pièce de théâtre met en scène 9 paysannes qui expriment l'amour de leur métier malgré les difficultés à le vivre pleinement étant donné la place de la femme dans le milieu agricole, les difficultés à communiquer entre associés, la charge mentale en plus du travail sur la ferme et enfin le poids du « care » (le fait de prendre soin, éducation surtout donnée aux filles dans notre société). Ces prises de parole sont très émouvantes, ces femmes parlent de leur vécu avec tant de sincérité, on comprend l'importance du groupe, cette bulle d'air qui leur permet de se motiver entre elles. Annie témoigne « si je n'avais pas fait partie de ce groupe je ne serais plus agricultrice

aujourd'hui, j'aurais sûrement fait un burn out », lorsqu'on demande à Mathilde ce que le groupe lui a apporté elle répond « la cohésion de groupe, la sororité, la bienveillance, la grande écoute ». Depuis presque 10 ans le groupe a abordé de nombreux sujets en formation : la communication, l'ergonomie au travail, le comportement animal, l'autodéfense verbale, l'organisation vie pro-vie perso, le cycle féminin et ménopause... Grâce à ces rencontres, ces femmes ont pris confiance et ont su davantage mettre en avant leurs idées sur leur lieu de travail. Tiphaine ajoute « on s'est rendu compte que sur certaines fermes il y avait eu beaucoup de changements dans le sens de la transition agro-écologique ; et ce sont les femmes qui avaient été vecteurs de ces changements ». Un constat très positif qui n'avait pas été envisagé à la création du groupe. Suite à cette soirée, plusieurs femmes agricultrices du Maine-et-Loire ont exprimé leur souhait de faire partie d'un groupe similaire en local, première rencontre prévue au printemps !

Contact : louise.leprovost@civam.org



Représentation du collectif d'agricultrices du CIVAM 44.
(Photo CIVAM 44)

LANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR LE BASSIN VERSANT DU RIBOU

Le CIVAM AD 49 est partenaire de l'Agglomératin du Choletais dans le cadre de sa politique de protection du captage d'eau potable de Ribou. L'engagement du CIVAM dans le programme de protection (2022-2026) a pour objectif de maintenir voire d'augmenter les surfaces en prairies sur l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC), qui compte environ 200 exploitations agricoles.

L'accompagnement proposé aura plusieurs modalités, dont la création d'un groupe d'échanges et de formation (production bovine lait et viande) pour accompagner le changement de pratiques. Il est également possible de bénéficier d'un accompagnement plus personnalisé.

Le lancement de cet accompagnement se fera à travers une rencontre technique qui aura lieu lundi 7 mars (14h-17h) à l'EARL du Barrage à La Tessoualle. Cette ferme constitue un très bon exemple de transition progressive vers un système herbager et permet au plus grand nombre de s'identifier. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : clemence.robson@civam.org



GROUPE ARBRES FOURRAGERS & SEMENCES PRAIRIALES

Le GIEE du groupe A&S s'est terminé fin 2021, le collectif a décidé de poursuivre son activité autour des essais sur l'arbre fourrager et les semences prairiales (cf. LI N°98 sept 2021) et en se lançant dans un nouveau projet Capflor® avec l'INRAE Toulouse. Ce logiciel est un outil d'aide à la décision qui permet de préconiser des mélanges d'espèces fourragères en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle à semer et de l'usage souhaitée par l'utilisateur (fauche, pâturage, mixte). Dans une démarche participative, les éleveurs testent eux-mêmes les mélanges puis échangent entre eux afin de sélectionner les espèces les mieux adaptées à leurs objectifs et leurs conditions-pédoclimatiques. Le groupe sera accompagné par Vladimir Goutier, chercheur à l'INRAE Toulouse et à l'initiative de cette démarche. Le groupe communiquera sur ses résultats au terme du projet.



Contact : louise.leprovost@civam.org

GROUPE CULTURE



En novembre 2021, une journée d'échanges a eu lieu sur la ferme de Jean-Marc Chupin. L'objectif de cette journée était de réfléchir en groupe sur sa rotation : prairie temporaire de 6-7 ans suivie de 4 années de méteil. 3 agriculteurs ont répondu présents pour construire collectivement une nouvelle rotation en fonction des objectifs de Jean-Marc : se diversifier avec des cultures pour l'alimentation humaine, gérer la problématique des ravenelles, pérenniser la durée de vie des prairies, tout en maintenant un système simple en temps de travail. Au fil de la journée, les agriculteurs ont émis des propositions de changements en s'appuyant sur l'outil Mission Ecophyt'eau : semer du colza derrière la prairie, suivi d'un blé tendre en association avec du trèfle blanc, ensuite introduire une culture de printemps (tournesol ou sarrasin), et enfin implanter 2 ans de céréales d'hiver (méteil et orge-pois).

Contact : lisa.tessier@civam.org

FORMATION PATURAGE TOURNANT

Chaque année, le CIVAM accompagne un groupe d'éleveurs et d'éleveuses sur la mise en place du pâturage tournant sur leur ferme. Le groupe 2021-2022 constitué d'éleveurs.euses en productions différentes (bovin lait ou viande, ovin viande ou lait) est bien motivé à réduire ses charges en optimisant le pâturage. Le groupe s'est réuni 3 fois sur les fermes des participants pour aborder les points clés du pâturage tournant. La formation s'appuie à la fois sur les pratiques des participants, du retour d'expériences des paysans-formateurs : Bruno et Daniel et des références du réseau CIVAM. La pratique s'acquière au fil des années mais lors de la formation un tour de prairies permet d'observer l'état des prairies, de réfléchir à l'aménagement du parcellaire ainsi qu'à la conduite du pâturage selon la saison.

Contact : lisa.tessier@civam.org



GROUPE BOVINS NORD LOIRE : MISER SUR UN SYSTÈME HERBAGER AUTONOME ET ÉCONOME

Bien vivre de son métier d'éleveur.euse tout en préservant l'environnement. Voilà l'objectif que partagent les éleveurs du groupe bovins Nord Loire. Pour cela, plusieurs actions les ont rassemblés au cours des derniers mois : échanges de pratiques au sein du groupe (ex : conduite du pâturage), essais à la ferme (ex : maïs+haricot lablab, ensilage de colza fourrager), visites hors du groupe (ex : couverts intermédiaires chez Gérald Séchet à Valanjou), interventions d'experts (ex : fertilité des sols, avec Dominique Massenet).

Gaëtan Audoin, éleveur de bovins viande et ovins à Nyoiseau, nous en parle : « *Les rencontres du groupe sont nourissantes. J'y retrouve d'autres agriculteurs intéressés comme moi par le pâturage, l'autonomie alimentaire du troupeau... Chacun témoigne de ses réussites et de ses échecs, ce qui est précieux. Cela permet des changements concrets sur nos fermes ! Chez moi par exemple, en m'appuyant sur les retours d'expériences du groupe, j'ai semé des prairies sous couvert de méteil. Je pense tester un mélange chicorée + plantain + trèfle afin de prolonger le pâturage en été.* »

Éleveurs.euses de bovins Nord Loire, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

Contact : maureen.demey@civam.org





Nouvelles des pâtures

Le suivi de fermes CIVAM en systèmes autonomes et économes : retrouvez leurs actualités à chaque numéro

Erik HULSMAN



📍 Bouillé-Ménard

👤 1 UTH

🕒 111 ha SAU
- 110 ha prairies multi-espèces
- 1 ha bettraves fourragères

🐄 38 mères Limousines
(total 91 UGB)

➡ Boeufs et vaches en filière longue

« Depuis 2018, j'ai choisi de simplifier mon système. J'ai arrêté les cultures de vente (33ha en 2018 - lupin, chanvre, colza...) au profit de l'herbe. Aujourd'hui, 110 des 111ha de la ferme sont en herbe. Je cherche à nourrir mes animaux avec de l'herbe pâturée le plus possible : elle représente 85% des fourrages consommés par mon troupeau. Je n'achète aucun aliment et j'engraisse les bœufs et les vaches 100% à l'herbe (pâturage et foin). Aucun concentré n'est distribué. Pour que ça marche, je cherche à optimiser la conduite du pâturage. Le pâturage est tournant, avec des petits paddocks de 1ha. Les animaux restent 1 à 5 jours dans chaque paddock, et, tous les jours, j'avance le fil pour qu'ils

aient de l'herbe fraîche et de qualité. Les animaux pâturent tout au long de l'année, y compris en hiver. Les arbres (20km de haies et 8ha en agroforesterie) apportent de l'ombre pour les animaux, fournissent gîte et couvert pour la faune sauvage et limitent l'érosion. Pour construire un système très pâturant, il y a du temps à passer pour clôturer les paddocks mais, globalement, je trouve le travail plus agréable aujourd'hui. J'aime aller voir mes animaux dans les prairies. Et l'herbe pâturée, c'est aussi l'aliment le plus économique ! Grâce à des charges réduites, mon revenu est aujourd'hui très satisfaisant ».

🎯 0 aliment acheté
0 concentré distribué

EPISODE 1 : la mise à l'herbe témoignage recueilli le 07/02/2022

« Les vaches sont toutes rentrées le 3 décembre. L'herbe a été bien ramassée dans les prairies : il n'y avait plus d'herbe. Les génisses sont rentrées à partir du 15 décembre pour les plus jeunes et à Noël pour les plus âgées. Cette année on a fait beaucoup de stock, c'était une sacrée année ! On a même fait du maïs grain en plus du maïs ensilage. La ration hivernale est à base de foin de luzerne, d'ensilage d'herbe, d'enrubannage de trèfle violet, de méteil ensilé, un peu d'ensilage de sorgho et un peu d'ensilage de maïs. Pour les concentrés, on donne un bon kilo de méteil grain et un bon kilo de maïs grain. Tout est produit sur la ferme. Je ne donne pas de correcteur azoté, les vaches produisent le lait qu'elles font et de toute façon je n'aime pas acheter. Aujourd'hui, les prairies portent mais avec le froid qui est annoncé ce week-end je préfère attendre pour sortir les vaches. Cet hiver comme l'herbe a été bien ramassée il n'y a pas de gros déprimage à faire. Sur la ferme ce n'est pas très poussant en début de saison : ça démarre plus tard mais j'ai de l'herbe

plus longtemps et en période de sécheresse aussi. Il y a 7ha que j'ai semé en prairies cet automne qui ne seront pas à déprimer car le sol n'est pas assez tassé en sortie d'hiver et les vaches risqueraient d'abîmer la prairie. Si la météo d'aujourd'hui se confirme dans les prochains jours, les vaches seront dehors dans 10 à 15 jours. Les premiers jours elles sortiront 2-3 heures par jour sur des petites surfaces pour qu'elles mangent vite et que je puisse les rentrer rapidement pour éviter qu'elles abîment la prairie. C'est la période où on a le plus de travail car même si les vaches sortent il faut continuer à les nourrir en bâtiment, à nettoyer la stabulation et les surveiller au champ pour les rentrer dans la journée. Je dois aussi finir les clôtures cette semaine que j'ai enlevées pour entretenir les haies, et j'ai aussi prévu de bétonner une partie du chemin en sortie de bâtiment. Chaque année on s'améliore un peu. Enfin, je sortirai les génisses sur un autre site pour éviter le parasitisme et plus tard, vers mi-avril, car ce sont des terres froides où l'herbe est plus tardive. »

Julien
GUINAUDEAU



📍 Le Longeron

👤 2 UTH

🕒 57 ha SAU
- 38,5 ha prairies temporaires et luzerne
- 1,5 ha prairies naturelles
- 8 ha maïs
- 8 ha méteil (triticale, blé, pois, févrole, avoine)

🐄 49 VL Montbéliardes

➡ 220 000L bio
(en 2021 avec 42VL)



→ Systèmes de production autonomes et économes

LE SOL : COMPRENDRE SON FONCTIONNEMENT POUR ADAPTER SES PRATIQUES AFIN D'AMÉLIORER LA FERTILITÉ

Le groupe cultures du CIVAM poursuit ses réflexions en collectif sur l'Agriculture Biologique de Conservation des sols (ABC). Après une journée d'échanges sur 2 fermes expérimentées sur l'ABC en Mayenne (cf LI n°97), le groupe s'est retrouvé chez Eudes Gourdon à la Pouèze le 4 novembre 2021 pour se former sur le fonctionnement du sol avec l'intervention de Thomas Queuniet, agronome et animateur au CIVAM BIO 53.

COMPRENDRE SON SOL...

Le sol est composé à 95% de matières minérales et 5% de matières organiques. Parmi les éléments constituant la matière organique il y a les organismes vivants tels les vers de terres, les insectes..., et les micro-organismes : bactéries, champignons, algues qui représentent 70% des organismes vivants. Les micro-organismes occupent une place importante dans le fonctionnement du sol.

D'une part, les micro-organismes et les plantes interagissent à travers le sol via les racines. Les plantes vont produire de l'énergie grâce à la photosynthèse qui sera restituée au sol : environ 30% de l'énergie que la plante produit est restitué aux micro-organismes du sol. En partie grâce à cette énergie les micro-organismes vont pouvoir minéraliser de la matière organique et ainsi restituer des nutriments (P, K, Ca, Mg...) et de l'azote que la plante pourra assimiler.

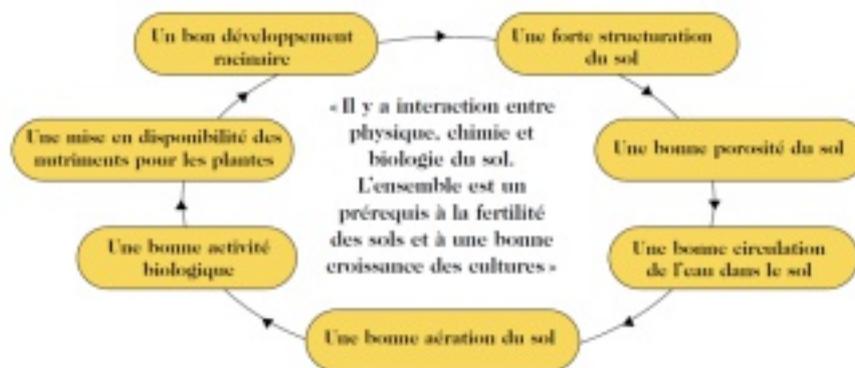
D'autre part, les micro-organismes ont un rôle important sur la structure du sol. L'agrégation des éléments du sol est permise grâce aux mucus produits par les micro-organismes. Ces mucus appelés colles organiques forment un lien entre les agrégats, essentiel pour la structuration du sol. Le complexe argilo-humique appelé colle minérale permet aussi l'agrégation mais dans les sols

du Massif Armoricain il y a peu de complexe argilo-humique, d'où l'importance de la présence des micro-organismes. Lors de la formation, une question émerge: « est-ce qu'il faudrait apporter des micro-organismes dans le sol pour favoriser son fonctionnement ? ». La réponse formulée par Thomas est que les micro-organismes sont déjà présents dans les sols, mais ce qu'il manque dans certains sols, ce sont les nutriments pour favoriser l'activité biologique des micro-organismes.

En effet, l'activité biologique est directement dépendante des conditions du sol comme la chaleur du sol, la circulation de l'air et l'eau dans le sol mais aussi la présence de sucres et d'azote et des éléments calcium et magnésium dans le sol.

...POUR MIEUX ADAPTER SES PRATIQUES

Les agriculteurs et agricultrices peuvent améliorer ou préserver indirectement la structure du sol en favorisant directement l'activité biologique des micro-organismes à travers leurs pratiques (travail du sol, drainage, fertilisation...). En effet, le processus d'agrégation par les colles organiques n'est possible que s'il y a une bonne activité biologique des micro-organismes. Le travail du sol



ne peut pas réaliser le travail d'agrégation des micro-organismes. Une bonne structure du sol est ensuite profitable pour le bon développement des plantes. Cet ensemble de facteurs et pratiques contribue à la préservation ou l'amélioration de la fertilité des sols. Une pratique entraînant une autre, un cercle vertueux de l'agronomie se met en place (cf. schéma).

Cela amène une autre question au groupe en formation : quel est l'impact du labour sur les micro-organismes ? Le labour aère le sol : l'oxygène capté par les bactéries stimule leur activité biologique. Or, plus on stimule les bactéries, plus il faut les nourrir : en leur apportant du fumier ou des engrais verts par exemple.

A l'inverse, lorsqu'il n'y a pas d'oxygène dans le sol : par exemple dans les sols hydromorphes en condition anaérobie, les bactéries ne peuvent faire la respiration classique. Les bactéries vont alors capter l'azote des nitrates pour se développer, ce qui réduit la présence d'azote disponible pour les plantes.

Cependant, les conditions dans lesquelles on envisage le travail du sol sont prioritaires au travail du sol lui-même. Comme cela est expliqué dans La fertilisation organique des cultures - Jobin et Petit : « *Il vaut mieux ne rien faire que de le faire dans des conditions adverses, et ce quel que soit le type d'instrument utilisé. Surtout pour le sous-solage qui doit se faire en période où le sous-sol est sec. Sous-soler en période humide risque d'empirer le problème.* »

De même le groupe en formation se questionne : comment décompacter son sol à l'automne en conditions humides ? Une des réponses de Thomas est qu'il ne faudrait pas décompacter ni en conditions humides ni à l'automne. Dans cette situation, il faudrait plutôt réaliser un labour à l'automne pour implanter sa culture, mais ne pas décompacter car c'est trop humide. Une autre

solution serait d'implanter plutôt un engrais vert (qui peut être un méteil) et ensuite implanter une culture de printemps qui sera décompactée en bonnes conditions en avril-mai. Le décompacteur joue sur l'onde de choc dans des sols qui doivent être secs : en fin d'été par exemple c'est idéal.

Contact : lisa.tessier@civam.org



Observation d'un profil de sol lors de la formation.

► OBSERVER ET ANALYSER UN PROFIL DE SOL



L'approche abordée est celle d'adapter ses pratiques au sol : si la structure du sol est correcte alors on peut réfléchir à des alternatives au labour. C'est en observant des profils de sols que l'on peut établir un diagnostic sur la structure du sol pour ensuite adapter ses pratiques.

Pour se former à l'observation des sols, rien de mieux qu'une mise en pratique : prenons les observations de plusieurs profils de sol chez Eudes, étape par étape.

➤ OBSERVER ET ANALYSER UN PROFIL DE SOL

Étape 1

Pour analyser la bonne ou mauvaise circulation de l'eau, les éléments à observer sont les traces de rouille qui révéleront l'hydromorphie du sol. Par exemple : dans une prairie naturelle anciennement labourée en planches (on voit d'ailleurs les reliefs du labour en planches) on trouve des traces de rouilles et des concrétions ferro-manganiques qui indiquent la zone de battement de la nappe d'eau. (cf. photo 1). Lorsqu'on trouve des reliefs de labour en planches sur des parcelles il ne faut pas chercher à les niveler car les planches permettent de limiter l'hydromorphie.

Étape 2

Pour analyser la structure du sol, plusieurs éléments sont à observer: la taille et la forme des agrégats, l'aspect global du profil de sol : compact ou aéré. Il existe un outil (la grille d'observation VESS) qui regroupe tous les éléments à observer pour arriver à une « note finale » de la structure du sol : de friable à très compacte. Sur le terrain on peut se munir d'une loupe pour observer la porosité des agrégats.

Étape 3

Les critères d'analyse de l'exploration racinaire sont la direction des racines ; comme elles se dirigent normalement par la gravité, leur direction indique le tassement du sol (si la racine est coudée ou non). Par exemple sur ce profil de sol : l'enracinement de la racine est assez profond et la direction est droite. (cf. photo 2)

Étape 4

Les critères d'observation de l'activité biologique : la présence de résidus de cultures révèlent que les micro-organismes n'ont pas dégradé en partie la matière organique. Par exemple sur un des profils de sol sur la ferme, au niveau de l'horizon du labour, on observe une matière organique qu'on date de l'année précédente au moins. (cf. photo 3). Cela montre que ces résidus ont été enfouis par le labour mais pas dégradés par les micro-organismes. Dans certains cas les racines qu'on observe en profondeur ne sont pas des résidus et sont encore vivantes ; pour le savoir on pince la racine : s'il y a de la sève il s'agit d'une racine de l'année qui est vivante.

Étape 5

Pour savoir s'il y a besoin de chauler on fait le test avec de l'HCl sur la terre. Ici, on a une réaction ; il faudrait chauler. Les conseils de Thomas : apport de chaux 1t tous les 2 ans sous forme de CaCO₃ grossier l'été (0 à 4 mm) car s'il est trop fin il sera lessivé à l'automne.

Il faut ensuite essayer d'établir une synthèse globale à chaque étape d'observation, qui servira à faire des choix sur ses pratiques de travail du sol.

Thomas tient à préciser qu'il ne faut pas s'interdire de labourer, si cela peut éviter de multiplier les passages d'outils qui vont tasser le sol. Encore une fois il est intéressant d'observer son sol car parfois ce qu'on pense être des semelles de labour n'en sont pas vraiment, le sol peut être tassé en profondeur.



Photo 1
traces de rouilles et concrétion
ferro-manganiques dans le sol



Photo 2
enracinement en direction droite :
le sol n'est pas trop compacté



Photo 3
A l'horizon du labour (environ 20cm) :
on observe des résidus de prairies
enfouis non dégradés

LE GROUPE OVIN CHEZ NOS VOISINS

Le groupe ovin du CIVAM s'est rendu non loin du Maine-et-Loire pour son voyage d'études, en Deux-Sèvres et en Vendée. Les lundi 29 et mardi 30 novembre dernier, ce sont 7 éleveurs et éleveuse du groupe qui sont partis visiter nos voisins.

ZOOM SUR UNE FERME CIVAM DU 79

Lundi matin le groupe a rendez-vous à Genneton sur la Ferme de Mathurille, tenue par Laure et Loïc Rochard et adhérente au CIVAM du Haut-Bocage. Sur 63ha bio, le couple élève 280 brebis Vendéennes (41ha de prairies) ainsi que 5000 volailles (7ha de parcours). 13ha sont dédiés à la production de céréales, intégrées dans une rotation de 6 ans (PT 4 ans/céréale/céréale). Le mélange des prairies temporaires est particulièrement rodé. En plus des graminées et légumineuses (RGA, Fétuque, Trèfle violet et blanc) sont introduites des plantes à tanins (Chicorée et Plantain). Au bout de 13 années de pratique, Loïc a pu observer une nette amélioration de la structure du sol et une bonne résistance à la sécheresse du fait de leur système racinaire pivotant et profond, et une bonne appétence même si les effets des tanins sur la santé des brebis sont difficilement mesurables. Un point de vigilance est à apporter sur la chicorée, qui disparaît naturellement « *Il faut la laisser grainer au moins une fois par an* » conseille Loïc.



Les Rochard ont trouvé le mélange idéal pour leurs prairies temporaires.

Sur les prairies permanentes, une subdivision des parcelles en parcelles plus petites de 1,5 à 2 ha a permis une conduite plus fine, et d'en augmenter significativement la productivité. Aujourd'hui la ferme est excédentaire en fourrage et vend 50 t brutes de foin par an, pour une plus-value de 3000 à 5000€/an. L'autonomie protéique n'est pas assurée, mais au profit d'un gain de temps de travail : la ferme reçoit 25t de foin de luzerne d'un voisin, échangés contre 100t de fumier de volaille. La luzerne est utilisée pour l'engraissement des agneaux, qu'il ait lieu en bergerie (avec céréales de la ferme) pour le premier lot (naissance novembre) ou au pâturage pour les agneaux de printemps.

L'atelier ovin produit entre 130 et 140 agneaux par an, entre 17 et 18kg PC. Loïc ne cherche pas à faire des agneaux trop lourds, pour que « *le paquet de 4 côtes reste à moins de 10 euros* », un prix acceptable pour les familles. Les circuits de vente sont locaux : la vente directe en caissettes, Biocoop et le magasin de producteurs bio qui est le principal canal de vente.

Après la création de la première AMAP du territoire en

2008, les Rochard montent ce magasin avec des collègues producteurs en 2012, grâce à la création d'un GIE et l'appui de l'AFIPAR (Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux). Situé à Thouars, il rassemble 36 dépôt-vendeurs, et étend ses horaires d'ouverture de 2 à 5 jours par semaine fin 2021, avec l'embauche d'un deuxième salarié. Le prochain projet serait l'ouverture d'un rayon boucherie traditionnelle avec la possible embauche d'un boucher. Enfin, la ferme de Mathurille utilise la comptabilité analytique comme outil d'autonomie décisionnelle. Elle permet de calculer un prix "seuil" théorique qui prend en compte la rémunération souhaitée et seulement les aides directes sur chaque atelier. Ce prix n'est pas forcément le prix de vente utilisé, mais permet de fixer des priorités en terme de travail, des objectifs de production réalistes et de mettre en évidence la complémentarité entre les ateliers. La visite s'est conclue sur un déjeuner convivial.

DES FERMES HERBAGERES MAIS SANS FINITION A L'HERBE

Lundi après-midi, le groupe s'est rendu en Vendée à Montreverd au GAEC Gratton, qui élève 900 brebis et pratique le photopériodisme, sur 1 à 2 lots d'agnelage (120 brebis/lot), en simulant en bâtiment un raccourcissement des jours pour déclencher les chaleurs. Ainsi, 5 lots d'agnelage sur l'année garantissent des ventes étalées. Les brebis sont conduites à l'herbe et sur les dérobés de culture, la finition a lieu en bâtiment.

Le mardi matin, nous avons visité la ferme du Lycée des Sicaudières à Bressuire. Nicolas Boissinot, arrivé en poste il y a peu, a pour ambition de développer le pâturage tournant dynamique pour les brebis : 40 paddocks sont en cours d'aménagement, pour 2 lots de 100 brebis, et un chargement instantané de 1000 brebis/ha. Un projet de suivi parasitaire lancé en 2022 permettra de diminuer l'utilisation systématique des vermifuges, et Nicolas aimerait également développer le pâturage associé avec les vaches de la ferme.



Dans la nouvelle bergerie des Sicaudières, l'alimentation par l'extérieur (fermé ici) permet de gagner de la place et donc d'en diminuer la surface et le coût. Un tel investissement questionne tout de même le groupe sur la durabilité des systèmes de finition en bergerie.

Le voyage s'est conclu par la définition du programme 2022. Le fil rouge de l'année sera le parasitisme, avec un protocole de suivi coprologique qui démarre en mars.

Contact : clemence.robson@civam.org

LE GROUPE PORC EN VOYAGE D'ETUDES DANS LE GERS : DES SYSTEMES PLEIN-AIR BIO ANCRÉS SUR LEUR TERRITOIRE

Les 13 et 14 décembre dernier, cinq éleveurs du groupe porc sont descendus dans le Gers visiter un collectif d'éleveurs en plein-air bio, organisés autour de la CUMA de transformation par laquelle passe leur production.

UNE PLACE IMPORTANTE ACCORDEE A L'AGROFORESTERIE

Après une arrivée au gîte dans la nuit rendue difficile par le relief parfois accidenté des collines gersoises, le groupe prend la route de bonne heure lundi matin pour visiter la Ferme en Coton, située à la sortie nord de Auch. C'est là que sont installés Nicolas et Anne-Catherine Petit, sur 65ha en bio. Leur production principale est la volaille plein-air (10 000/an), à côté desquelles sont élevées une vingtaine de brebis et bien-sûr des porcs, à raison de 40 porcs engraisés par an. « Nous sommes en rythme de croisière depuis 10 ans » précise Nicolas, « il faut savoir s'arrêter dans la croissance de son exploitation ».

L'élevage de porc engraisseur s'étend sur 2ha découpés en 8 parcs, utilisés en rotation 1 an sur 2 afin de réaliser un vide sanitaire entre deux lots. Les cabanes sont plutôt élaborées : en bois, avec un plancher et une auge extérieure très pratique pour la distribution d'aliment. L'inconvénient est qu'elles sont peu mobiles.



Cabane avec auge extérieure, à la Ferme en Coton. Ce modèle de cabane est utilisé par l'ensemble des fermes visitées, avec des variantes (sol plancher, béton, terre battue, adossement d'un sas...) Nicolas Petit réduit la manutention grâce à un stockage de l'aliment dans une boîte juste devant l'auge, qu'il remplit seulement une fois par semaine.

L'ensemble de l'exploitation est conduit en agroforesterie, un chemin emprunté par le couple il y a plus de 20 ans. Les haies et bosquets sont partout : dans parcs à volaille pour leur apporter ombrage et protection, dans les parcelles de culture pour limiter l'érosion, et dans les parcs à cochons pour séparer les bandes et leur apporter de l'ombre. Nicolas aimerait développer plus de haies doubles, de 3m de large, plantées en quinconce, et coduites avec un entretien minimal pour permettre le développement de toutes les strates et densifier la haie.

Nous terminons la visite par la fabrique d'aliment : un BMI (broyeur-mélangeur incliné) d'une capacité de 400 kg, avec système de pesage, relié à 6 cellules. Elevage de volailles oblige, ici les rations sont bien rodées, inscrites sur des fiches prêtes à l'emploi pour les salariés et stagiaires.

UN EXEMPLE DE FERME INTEGREE DANS SON MILIEU



Vue sur les parcs de la ferme de Tom Lignères. En contrebas se trouvent les parcs de naissance et sevrage, tandis que l'engraissement a lieu sur les pentes. La végétation naturelle de ces versans dépend de l'exposition.

La matinée se poursuit sous un soleil généreux. Nous changeons de milieu pour nous rendre plus au sud du département, dans les collines. Sur la commune de Traversères, Tom Lignères a repris l'exploitation familiale, où sa grand-mère élève encore un troupeau de quelques dizaines de chèvres. Il a lancé son élevage de porcs noirs Gascons en 2017 et produit 50 à 60 porcs par an, nés et élevés sur 20 ha de parcs. Les clôtures impressionnent le groupe : quelques 3km de clôtures installées dans les pentes, avec grillage plus un fil électrique intérieur et extérieur. et 700m de réseau hydrique enfoui. Tom nous explique la variété des milieux que l'on trouve sur sa ferme. Les versants exposés au Sud (à droite sur la photo) présentent une friche arbustive stratifiée, avec plus de ressource herbacée au sol, alors que les versants exposés au Nord (bord gauche de la photo) couverts de forêt ont moins de ressource au sol à part à la saison des glands. Les porcs y font plus de dégâts au sol en cherchant de la nourriture. Le fond du vallon est occupé par les parcs de naissance et de sevrage, que Tom resème régulièrement en avoine et luzerne. Il y a également planté des haies d'arbres fruitiers (pruniers, murier blanc). Sur ses coteaux gersoises, Tom élève des porcs Gascons, la race locale reconnue au Ligéral. L'association d'éleveurs regroupe une cinquantaine de membres.



Truies gasconnes chez Tom Lignères

L'alimentation des porcs composée des céréales cultivées sur le deuxième site de l'exploitation, 30ha en plaine situés à 10km des parcs, grâce auxquels Tom atteint une autonomie alimentaire de 70% environ. La ration est complétée par des achats de céréales, et 15t de son bio récupérées gratuitement. Le groupe demande si cela ne pose pas de problème avec sa certification bio. Tom les rassure, « *il faut bien penser à demander un justificatif et le certificat pour la traçabilité* » mais ne rencontre pas de problème spécifique.

UN OUTIL DE TRANSFORMATION PARTAGE

L'après-midi Klaus Unterecker, éleveur de porcs lui aussi et en charge de la gestion de la CUMA, nous a fait visiter l'outil de transformation. Créé en 2003 à Seissan dans une zone d'activité (ce qui permet d'alléger les installations de traitement des eaux usées), cet outil comprend un abattoir de volailles, un laboratoire équipé de découpe et transformation agréé CE, ainsi qu'un séchoir pour la charcuterie. Au milieu du va-et-vient incessant des éleveurs affairés, Klaus nous explique le planning : du lundi au mercredi abattage de volailles. Chaque semaine, ce sont 1200 volailles abattues et préparées, 10 porcs et une vingtaine d'ovins transformés. La conserverie située juste en face de la CUMA est louée le vendredi. Les cinq éleveurs de porcs, tous en plein-air bio et un volume de production autour de 50 porcs/an, s'entraident pour la transformation se répartissent la demande géographiquement, de Bordeaux à Toulouse en passant par les marchés locaux.

Après la visite de la salle de découpe et de ses différents équipements, Klaus nous conduit au saloir, véritable salle du trésor de la CUMA. Le fonctionnement d'un saloir est finalement simple à mettre en oeuvre : « *c'est comme une chambre froide normale, mais en plus d'un groupe froid il y a un évaporateur indépendant* » explique Klaus. Fixé au plafond, l'évaporateur est réglé pour fonctionner si la température dépasse 15°C. Les pertes par évaporation dépendent des produits :

ici les saucissons perdent 40% de leur poids (30% théoriquement) pour une valorisation à 50€/kg, tandis que la coppa perd 50%, pour une valorisation à 55€/kg. De quoi donner des idées aux éleveurs du Maine-et-Loire, où la salaison est moins pratiquée.



saloir de la CUMA de Seissan

DES PORCS EN ELEVAGE PLEIN-AIR EXTENSIF ?

Après une soirée conviviale, nous avons retrouvé Catherine et Pascal Lesage chez eux à Castelnaud-Barbarens. Ce couple de reconvertis s'est installé en 2012 à la ferme de la Mousquère avec un projet d'agrotourisme couplé à une production de safran a commencé son élevage de porc en 2016. Aujourd'hui l'élevage compte 4 truies pour une cinquantaine de porcs produits par an, mais Pascal, qui travaille à temps plein sur la ferme depuis 2020 seulement, souhaite monter à 7-8 truies pour un objectif de 70 porcs par an. La ferme s'étend sur 16 ha, dont 10 de parcs et 4 ha de prairies plantées de noyers sur lesquels du foin est fauché. Trouver 30 ha en plaine permettrait d'y cultiver des céréales et devenir autonome. Pour l'instant, tout l'aliment bio est acheté à l'extérieur, auquel vient s'ajouter un peu de foin et les ressources que les porcs trouvent dans les parcs. Deux parcs d'engraissement sont utilisés, l'un en prairie et l'autre en forêt. Une situation qui n'est pas idéale selon Pascal : dans le parc uniquement forestier les porcs « *suivent le soleil et utilisent donc toujours les mêmes espaces* », ce qui favorise le parasitisme. C'est pourquoi il souhaite créer un grand parc d'engraissement de 6ha et présentant des milieux variés (prairie, arbustes, forêt) et conduit extensivement avec un chargement de 5 porcs/ha.

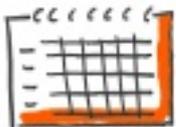


Parcelle de 6 ha, en futur parc d'engraissement extensif. Quelques arbres en agroforesterie on également égé plantés.

Pour simplifier le travail, Pascal aimerait pouvoir vendre quelques porcs en carcasse, mais le prix reste beaucoup trop bas. Seule la vente directe permet une rémunération correcte, mais il faut veiller à ne pas devenir prohibitifs pour la clientèle familiale locale.

Plusieurs idées ont séduit les des visites : les cabanes avec auge extérieure et double accès (accès parc et accès chargement), et la place des arbres qui était importante sur toutes les fermes, qu'il s'agisse de forêts naturellement présentes ou de haies plantées pour l'agroforesterie. L'idée d'une conduite extensive des porcs à l'engraissement a également plu.

Contact : clemence.robson@civam.org



À VENIR !

MARS

► 1 et 2 mars : Journées nationales CIVAM

« La diversification comme levier de la transition agroécologique » (dans les Landes)

► 7 mars : rencontre technique

"Un exemple de ferme en transition progressive vers un système herbager" EARL du Barrage (La Tessoualle)

► 8 mars : rencontre technique

"Cultiver des protéines pour mon autonomie" GAEC de la Biherie (Pouancé)

► 15 mars : temps fort CIVAM

AG statutaire, pique-nique convivial et partage créatif "à la rencontre de ce

qui est beau dans nos fermes" (Saint-Aubin de Luigné)

► 29 mars : formation pâturage tournant (J 4/6)

► 30 mars : formation engraisser ses bovins à l'herbe (J 1/2)

AVRIL

► 5 avril : groupe culture formatio sur le sol et la réduction du labour

► 26 avril : formation engraisser ses bovins à l'herbe (J 2/2)

MAI

► 3 mai : forum APETI

« Pour une transition agroécologique réussie sur les territoires, quelles coopérations entre acteurs locaux et groupes d'agriculteurs ? » (St Georges sur Loire)

► 3 mai : formation pâturage tournant (J 5/6)

► 15 mai : Ferme Ouverte !

Événement tout public (La Champenière, Drain)

[► dates du CIVAM AD 49]

[► Dates du réseau CIVAM]



À VOIR, À LIRE



« Il est où le patron ? »

Cette BD réalisée par Maud Bénézit & Les paysannes en polaire retrace l'histoire de cinq

paysannes d'Ardèche et du Briançonnais qui racontent leur quotidien à la ferme et brisent les

clichés machistes et sexistes présents dans le monde agricole. Au fil d'une saison agricole, on les voit évoluer, communiquer, s'entraider et se donner la force de faire entendre une autre voie que celle du patriarcat. Une bande dessinée qui fait réagir et qui donne du pepsi !

Bon à savoir : nous avons un exemplaire au CIVAM, si vous êtes intéressé.es pour la lire, n'hésitez pas à nous envoyer un mail.

Bonne lecture !

ADHERER AU CIVAM AD 49

L'adhésion au CIVAM AD 49 est volontaire, elle permet de soutenir l'association. Si vous le souhaitez, pensez à adhérer par courrier ou par voie électronique :

[Lien vers le bulletin en ligne](#) ou visitez l'onglet "Ressources" de notre site internet.

VOUS VOUS FORMEZ AVEC LE CIVAM AD 49 ?

La contribution mutualisée est obligatoire pour toute ferme se formant avec le CIVAM (120€/ferme/an). Retrouvez les infos sur cette contribution, ainsi que sur le crédit d'impôt (environ 10€/heure de formation) et le service de remplacement en cliquant sur ce [lien vers le document d'explication en ligne](#), ou visitez l'onglet "Ressources" de notre site internet.

Les groupes d'échanges

Les membres construisent ensemble le programme des journées de groupe autour des systèmes autonomes et économes. Le CIVAM AD 49 anime 11 groupes :

- Bovins Sud Loire
- Bovins Nord Loire
- Bovins « Thau »
- Bovins « Ribou »
- Cultures
- Ovins
- Porcs plein-air
- Arbres fourragers et semences prairiales
- Femmes agricultrices
- Formation pâturage tournant
- Projet Pastoralisme

Si vous êtes intéressé-e pour rejoindre un groupe du CIVAM n'hésitez pas à nous contacter : civamad49@civam.org



Comité de rédaction : l'équipe salariée du CIVAM AD 49

Comité de relecture : le bureau du CIVAM AD 49

CIVAM AD 49 - 70 route de Nantes 49610 Mûrs-Erigné • Tel : 02 41 39 48 75 • 07 85 87 53 20 • 07 67 32 19 36
civamad49@civam.org • <https://www.civam.org/civam-agriculture-durable-49/>

